



1. Ouverture de la séance et appel

M. le Président, Mathieu Barbay ouvre la séance à 20h16.

M. le Président annonce les excusés pour la séance de ce soir, ainsi que celle de **Mme Rachel Aubert, Municipale**.

Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez procède à l'appel : sur les 41 membres du Conseil Général, 24 sont présents, 17 excusés et 0 absent. Le quorum étant à 14, il est atteint. Dès lors, **M. le Président** ouvre la séance. En l'absence de **M. Jean-Claude Evesque**, **Mme Manon Suardet**, 2^{ème} Vice-Présidente fonctionnera comme scrutatrice ce soir.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. le Président informe qu'il y a une petite modification à celui-ci : il rajoute un point 6 pour le renouvellement de quelques Commissions.

M. le Président passe l'ordre du jour modifié au vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal no 3/2022 du 13 décembre 2022

M. le Président remercie **Mme Sanchez** pour la rédaction de ce procès-verbal et signale qu'il a reçu une demande de modification par écrit de celui-ci par **Mme Esther Gaillard**, il va lire les points modifiés.

Le PV modifié est soumis au vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité, 2 abstentions.

4. Correspondance éventuelle

M. le Président signale qu'il a reçu un courrier de la Protection Civile afin de nommer une Commission pour étudier l'avant-projet de leurs nouveaux statuts et ils doivent rendre leur rapport pour le 28 avril à la Municipalité. Par la suite nous voterons sur ce préavis lors d'un prochain Conseil. La Commission a été nommée par le Bureau du Conseil elle se compose de **MM. Pierre Pilloud, Bernard Genton, Christian Heye, Cédric Lesne et Marcus Rothenbuehler**, ils vont se rencontrer et rendre leur rapport à la Municipalité.

M. le Président annonce et lit la démission de **M. François Molliex** du Conseil Général pour le 31 mars et donc de son poste à la COGEFIN. Son remplacement sera traité au point 6.

M. Le Président annonce la démission au poste de déléguée à l'ASSAGIE de **Mme Laurence Sachot**. Son remplacement sera également traité au point 6.

5. Assermentation

M. le Président appelle **Mme Vanessa Guidi**, Il demande à l'assemblée de se lever et procède à la lecture de l'article 4 du règlement du Conseil Général. **Mme Vanessa Guidi** prête serment et est officiellement intégrée au Conseil Général de Féchy. Le nombre de Conseillers passe ainsi à 42 conseillers, le quorum est à 14.

6. Renouvellement de Commissions

M. le Président signale que **M. François Molliex** faisait partie de la COGEFIN en tant que membre donc le 1^{er} suppléant **M. Philippe Hahn** devient membre et nous devons nommer ce soir un 2^{ème} suppléant. **M. Roger Walder** se présente et est élu tacitement par applaudissements au sein de la COGEFIN. **M. François Molliex** était également membre de la Commission de recours en matière d'impôts. **M. Bastien Suardet** propose **M. Richard Aguet**, qui dit en riant que l'on ne lui laisse pas 6 mois de congé mais il accepte. Il est élu tacitement par applaudissements. Ces 2 personnes rentrent en fonction au 1^{er} avril 2023.



Pour le remplacement de **Mme Laurence Sachot** au sein de l'ASSAGIE, nous recherchons 1 suppléant, l'entrée en fonction sera le 1^{er} juillet 2023. **M. Francis Liard** propose **M. Richard Aguet**, qui accepte. Il est élu tacitement par applaudissements.

7. Information sur le chantier d'agrandissement du Collège de La Pra

Mme Francine Dupuis, Municipale, présente l'avancement des travaux par une petite présentation (cf annexe).

M. le Président ouvre la discussion.

M. Samir Lazhami, demande si des vestiges ont été retrouvé sur le chantier.

Mme Francine Dupuis, Municipale, signale que non.

M. Alexandre Horwath, demande quand est prévue la fin du chantier.

Mme Francine Dupuis, Municipale, la fin est prévue fin 2024.

8. Communications de la Municipalité

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, la haie le long du parking de l'Auberge a été changée.

Il signale également que des panneaux d'interdiction aux 18 tonnes et plus sur le pont de la Route d'Allaman. Ce pont fait partie d'un lot de 5 ponts qui vont être changés. Ils sont tous de 1964 et l'OFCO a constaté qu'ils n'étaient plus sécurisés. Une mise à l'enquête officielle aura lieu en automne 2023 et le remplacement de celui-ci est prévu pour fin 2026-2027. Le nouveau pont sera construit sur site donc mauvaise nouvelle pour nous, pour une durée de 8 mois il n'y aura plus de pont.

Il signale également que le Canton a revu totalement sa politique des zones 30 km/h, ceci qui veut dire que nous allons pouvoir faire une zone 30 km/h du Martheray jusqu'au Chemin de l'Alliez.

Mme Ziba Salangros, Municipale, informe que le 18 avril aura lieu une séance d'informations sur la cybercriminalité à la grande salle à 16h.

9. Propositions individuelles

Chemin des Sources

M. Tobias Meyer, remercie la Municipalité pour la réfection du Chemin des Sources.

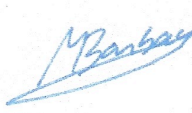
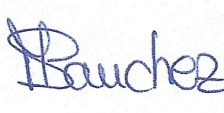
10. Clôture de séance

Prochain Conseil le 20 juin à 20h15

Les prochaines votations auront lieu le 18 juin 2023, ouverture du bureau de 10h à 11h.

M. le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 20h41

Pour le bureau

Le Président			La Secrétaire
	Mathieu Barbay		
			Mireille Sanchez